

# Réunion groupe de travail Tourisme

## Réunion du 10/07/2008 à 17h30

### Compte rendu

L'an 2008, le 8 septembre à 17h30, le groupe de travail tourisme, s'est réuni en Mairie de Mons la Trivalle.

#### Etaient présents

Monsieur Jacques FERNANDEZ, adjoint Mairie de Berlou.  
Madame Patricia TAMONE, Mairie de Colombières.  
Madame Estelle CREBASSA, Monsieur Alain RINGALL,  
Monsieur Christian COURTENS, Mairie de Mons la Trivalle.  
Madame Henny Van LEUSSEN, Monsieur Patrick DELGADO, OT de Mons la Trivalle.  
Monsieur Jean-Claude BRANVILLE, OT d'Olargues.  
Monsieur Roland COUTOU, Mairie de Prémian.  
Monsieur René CANCEL, Madame Francine MARTY, Mairie de Roquebrun.  
Monsieur Franck LIGNON, Mairie de Saint Etienne d'Albagnan.  
Madame Marie-Pierre RAYNAL, Monsieur Vincent FILLOUX, Mairie de Saint Martin de l'Arçon.  
Monsieur Jean-Luc BARTHES, Mairie de Colombières sur Orb.  
Madame Anne GASTESOLEIL, Madame Martine FONTES, Mairie de Saint Vincent d'Olargues.  
Monsieur Aubin LUGAN, Mairie de Saint Etienne d'Albagnan  
Monsieur Luc GUIRAUD, Mairie de Vieussan.  
Monsieur Gérard JOUANY, Adjoint Mairie de St Julien  
Madame Solange COURTOIS, Mairie de Ferrières Poussarou.  
Monsieur François GUITER, Directeur de la Communauté de communes  
Madame Emilie SOUYRI, Communauté de Communes Orb Jaur.

#### Etaient excusés

Monsieur Pierre TEILLAUD (retard)

---

Monsieur François GUITER, directeur de la communauté de communes Orb/Jaur ouvre la réunion du groupe de travail tourisme. Il présente l'idée générale de l'étude sur les trois OTSI<sup>1</sup> et la nécessité de constituer un groupe de travail pour cette étude qui sera ensuite constitué d'une partie élus et l'autre partie des prestataires liés au tourisme.

En premier lieu il propose un rapide tour de table. Monsieur GUITER présente le cahier des charges sur l'étude dont le but est de structurer, d'organiser et de coordonner les trois structures. En partenariat avec le PHLV<sup>2</sup>, cette démarche tend vers plus de qualité sur notre destination. La finalité pour le Pays étant d'étendre petit à petit cette mise en synergie vers toutes les communautés de communes.

La mise en synergie cela signifie travailler avec ce qui est en place mais surtout c'est inclure les différents acteurs locaux, donc les prestataires :

- Les Hébergeurs
- Les Restaurateurs
- Les APN<sup>3</sup>
- Les commerçants

---

<sup>1</sup> Office de Tourisme et syndicat d'initiatives

<sup>2</sup> Pays Haut Languedoc et Vignobles

<sup>3</sup> Activités de Pleine Nature

Des réunions de formation/action sur une durée de 5 à 7 jours porteront sur les missions des 3 OTSI, leur fonctionnement et leur positionnement pour le futur, sont le premier plan du dispositif. Il est donc nécessaire pour le groupe de travail qui sera créé, d'être présent à toutes les réunions.

Monsieur François GUITER, propose la répartition de ces journées soit sur 1 semaine ou bien fractionné avec un impératif de clôture avant fin décembre.

Monsieur Christian COURTENS, intervient en faisant remarquer la difficulté d'être mobilisé chaque semaine pour cette formation.

Monsieur GUITER, répond qu'il faut bien être conscient du bon choix des personnes qui seront inscrites dans ce groupe.

Monsieur COURTENS, demande si ce schéma est bien adapté à notre territoire et non pas plutôt à celui d'une grande ville.

Monsieur GUITER, appui sur la connaissance non exhaustive du fonctionnement des 3 OTSI.

Monsieur Jean Luc BARTHES, demande qui va animer ces formations.

Monsieur GUITER, répond Madame Solange COURTOIS sera l'animatrice et Madame Emilie SOUYRI, pour la partie administrative et financière.

Le groupe de travail doit être constitué de 12 à 15 personnes avec dores et se composer des Présidents des 3 OTSI, 5 élus et de 5 à 7 représentants de prestataires touristique.

Monsieur Jean Luc BARTHES demande comment on peut constituer le groupe « idéal ».

Monsieur GUITER, précise qu'il fait voir en priorité les disponibilités de chacun et établir le calendrier des journées de la formation, sur la base du volontariat.

Monsieur Roland COUTOU, évoque la présence en priorité du Président de la commission tourisme, qui est Monsieur Jean Luc BARTHES.

En fonction des disponibilités de chacun la première partie du groupe se constitue comme suit :

- ☞ Monsieur Franck LIGNON, St Etienne d'Albagnan.
- ☞ Madame Marie Pierre RAYNAL, St Martin de l'Arçon.
- ☞ Monsieur Luc GUIRAUD, Vieussan.
- ☞ Madame Solange COURTOIS, Ferrières Poussarou.
- ☞ Monsieur Jean Luc BARTHES, Colombières sur Orb.
- ☞ Monsieur René CANCEL, Président OTSI de Roquebrun.
- ☞ Monsieur Jean Claude BRANVILLE, Président OTSI d'Olargues.
- ☞ Madame Henny VAN LEUSSEN, Président OTSI de Mons.

Les lieux de formations seront centralisés autour des communes de Mons la Trivalle, Olargues et Vieussan.

Il reste cependant à déterminer le représentant élus de Mons la trivalle qui sera donné par ailleurs.

**Le calendrier des jours de formations, est ci-joint au compte rendu.**

Monsieur Roland COUTOU demande que des points d'étapes puissent présentés notamment au Groupe de travail tourisme.

Monsieur François GUITER, précise qu'un bilan de mi-parcours sera établi, ainsi qu'un bilan de fin de formation.

Il est 18h30 M. Jean Luc BARTHES clôture la première partie de la réunion, et invite les participants à rejoindre la salle polyvalente pour la deuxième partie de la réunion avec les prestataires.